

Les sièges de Liffol obtiennent une Indication Géographique

Lumière sur le savoir-faire de l'Ouest vosgien !



A l'initiative du Ministère de l'Economie et des Finances, sur le volet du Commerce et de l'Artisanat, une réflexion sur la labellisation des produits manufacturés en France a été proposée en 2013. L'objectif est double : il s'agit de promouvoir les produits fabriqués en France, tout en luttant contre les imitations et contrefaçons venues de l'étranger. Le nom de ces produits, souvent connus et identifiés à un territoire, doivent pouvoir être protégés contre une utilisation abusive.

Le PLAB (Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois) s'est positionné afin de valoriser le savoir-faire spécifique du territoire de l'ouest vosgien, du sud meusien et du nord haut-marnais. Après de nombreux mois de recherches historiques et de concertation avec les entreprises détentrices des gestes authentiques, un cahier des charges commun a été établi et déposé auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). La Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau, partenaire du PLAB depuis plusieurs années, a soutenu cette démarche grâce à une subvention de 10 000 €.



L'INPI était présent ce vendredi matin dans les locaux de l'entreprise Liffoloise Counot-Blandin, afin de remettre officiellement l'indication géographique « Siège de Liffol » à Anne Gérard, présidente du PLAB et à Didier Hildenbrand, directeur. Une visite de la manufacture Laval s'est déroulée après la cérémonie.

« Cette indication géographique permettra aux sièges créés à Liffol d'être connus et surtout, reconnus. Notre savoir-faire nous permet de meubler les plus beaux endroits du Monde. » Note Anne Gérard. Il s'agit de la toute première certification d'une Indication Géographique en France, ce qui vient couronner le travail de plus de deux décennies effectué par le PLAB pour faire reconnaître le savoir-faire des entreprises locales et promouvoir leur technicité au service des métiers d'art. « Nous sommes satisfaits et fiers d'être les premiers à recevoir cette indication. Dès l'année prochaine, une meilleure traçabilité des meubles sera mise en place. » explique Didier Hildenbrand et ajoute que « Caroline Vigneaux, l'ancienne avocate devenue humoriste, sera la Marraine de Cœur de cette labellisation. Son grand-père avait une fabrique de sièges à Liffol-le-Grand. » A.J





<http://laplainedesvosgesinfo.fr/2016/12/sieges-de-liffol-obtiennent-indication-geographique/>